

Service : Pôle pédagogique
Bureau n° 502n
Affaire suivie par :

Céline SCHMIT
Tél : 07.77.80.50.17
Mél : celine.schmit@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

Dijon, le 28/11/2022

La directrice académique
des services de l'éducation nationale,
Directrice des services départementaux de
l'éducation nationale de la Côte-d'Or

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Objet : Prix de l'Education citoyenne 2023 - Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite

L'Ordre national du Mérite a été créé par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963. Les membres, regroupés en association reconnue d'utilité publique, ont la volonté de récompenser l'innovation et la participation au rayonnement de la France ; ils soutiennent et récompensent la jeune génération dans leurs actions pour l'éducation citoyenne dans la vie de tous les jours, en classe, dans leur établissement ou tout simplement dans leur vie.

Les objectifs pédagogiques poursuivis par l'association participent au vivre-ensemble et contribuent à préparer la société de demain en suscitant une réflexion sur les valeurs citoyennes et leur transmission, en valorisant l'exemplarité de comportements et de situations, les savoirs être et savoirs faire.

Ce Prix constitue un signe de reconnaissance de l'engagement des équipes éducatives aux côtés des élèves de l'élémentaire au lycée, de l'enseignement public et privé sous contrat et de l'enseignement agricole, dans la conduite de projet.

Votre établissement a été choisi pour être partenaire de l'Association partageant l'ambition commune d'accompagner les élèves dans la construction de leur projet citoyen.

Calendrier 2023 :

- Dépôt du/des projet(s) par les établissements le **mercredi 22 février 2023** auprès de Madame Céline Schmit de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Côte-d'Or : celine.schmit@ac-dijon.fr
Fiche-Projet ci-jointe
- Le Jury comprenant des représentants de l'Ordre national du Mérite et de l'Education nationale se réunira le **mercredi 22 mars 2023**.

L'épreuve orale de soutenance permettra aux candidats au Prix de l'Éducation citoyenne de présenter l'un des projets qu'ils ont menés au cours de leurs enseignements disciplinaires ou au sein d'une instance lycéenne ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'ils ont suivis.

L'oral se déroule en deux temps :

- un exposé (15 minutes) tenu uniquement par les jeunes suivi
- d'un temps d'échanges avec le jury (10 minutes).

Le transport, pour se rendre sur le lieu de l'épreuve, ne sera pas pris en charge par les organisateurs du Prix.

- La cérémonie de remise de médailles pour le Prix de l'Éducation citoyenne de l'ANMONM aura lieu le **vendredi 9 juin 2023** dans les jardins de la Préfecture de la Côte-d'Or.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement de tous dans cette opération essentielle pour la formation de nos jeunes à la citoyenneté et aux valeurs de la République.

Je vous assure de toute ma considération.

Bien cordialement,



Pascale Coq